

DECRET N° 2017- 246 du 19 avril 2017
portant nomination du Colonel **YAYA Soumaïla** en qualité de Chargé de Mission du Président de la République, chargé du suivi évaluation des réformes des Forces de Sécurité Publique.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises;
- Vu** la loi n° 2005-043 du 26 juin 2006 portant statut général des personnels militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016, par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016;
- Vu** le décret n°2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016, fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2016-421 du 20 juillet 2016, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances;
- Vu** le décret n° 2008-630 du 22 octobre portant organisation générale des Forces Armées Béninoises et attributions des autorités militaires relevant de l'Etat-Major Général et le décret n° 2015-597 du 25 novembre 2015 qui l'a modifié;
- Sur** proposition du Président de la République, Responsable de la Défense Nationale;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 avril 2017,

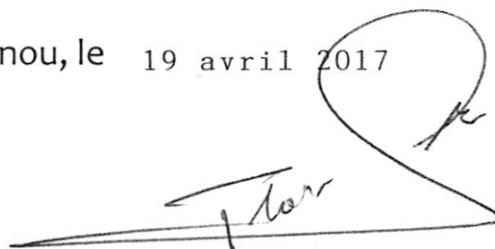
DECRETE :

Article 1^{er} : Le Colonel **YAYA Soumaïla** est nommé Chargé de Mission du Président de la République, chargé du suivi évaluation des réformes des Forces de Sécurité Publique.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 avril 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

Le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général de la Présidence,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Marie Odile ATTANASSO
(Intérimaire)

AMPLIATIONS: PR/CAB/MIL : 02 – SGG : 04 - AN : 02 – CS : 02 - CC : 02 – CES : 01 – HAAC : 02 – MDN : 04 – MEF : 02– BN-DAN-DLC : 04 –CEMG 02-CEMAT 02- GCONB-DCCT-INSAE : 03 – UAC-ENAM-FADESP : 03 – UNIPAR- FDSP – CCIB : 03 - DGPN-DRH: 06 - SERVICES RATTACHES ET UNITES DE POLICE : 85- SYNAPOLICE : 01 - INTERESSE: 01 – DOSSIER INTERESSE : 01 - ARCHIVES : 02 - CHRONO : 01 - JORB : 02.